



Faut-il prendre un avocat ?

Par **Klucie**, le **03/03/2010** à **21:53**

Bonjour,

Tout d'abord, je vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.
Je vais donc essayer de vous exposer le problème brièvement :

Il y a trois mois, j'ai subi un accident de la route en tant que victime. Un automobiliste m'a percuté (j'étais en deux roues), je me suis donc retrouvé à l'hôpital. Bilan : plusieurs points de suture à la jambe, une entorse au genoux et 6 semaines d'arrêt de travail.

L'enquête (si c'est bien comme ça qu'on l'appelle !) a montré que l'automobiliste est en tord : refus de priorité, alcoolémie, délit de fuite, conduite sans permis, etc...

Le procès se déroulera dans à peine une semaine, et je me demandais donc (peut être est ce un peu tard...) s'il me fallait prendre un avocat, car rien ne m'a été indiqué à ça niveau...

J'espère que tout ceci est suffisamment compréhensible ! Et encore merci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **03/03/2010** à **23:07**

Bonjour,

L'auteur de l'accident a commis plusieurs délits simultanés : conduite sous alcool, défaut de permis de conduire, refus de priorité. Mais vous, avez-vous déposé plainte afin d'être indemnisé ?

Ce qu'on ne sait pas, faute d'infos suffisantes, c'est si c'est son procès pénal seul pour les délits commis, ou si vous, vous êtes cité à comparaître en tant que victime ?

Dans tous les cas de figure, l'aide d'un avocat, même si, à ce niveau de procédure, n'est pas obligatoire, elle vous est indispensable.

Par **Klucie**, le **03/03/2010** à **23:40**

Merci de votre réponse.

J'ai effectivement déposé plainte et je suis donc appelé à comparaître.

Le problème c'est que je n'ai aucune idée du déroulement de ce genre de procès... Et c'est bien pour cela que je me demande aussi si un avocat m'est nécessaire. Aussi, je n'ai jamais consulté d'avocat, et je ne sais pas du tout comment cela se passe (honoraires, etc...).

Par **Tisuisse**, le **04/03/2010** à **07:38**

Vous allez au greffe du tribunal, vous demandez ces infos au secrétariat, la liste des avocats spécialisés, si vos revenus sont faibles, le dossier de l'aide juridictionnelle et le nom des avocats acceptant cette aide juridictionnelle.

Bonne chance.